



COMPTE-RENDU

Réunion du Comité de Pilotage restreint (Collège des Collectivités) sites Natura 2000 « Étang de Mauguio » du 11 février 2021 (visioconférence)

1)	Ordre du jour	2
2)	Introduction	2
3)	Renouvellement de la Présidence du COPIL	2
4)	Renouvellement de la structure animatrice.....	2
5)	Bilans d'activités 2019 & 2020, perspectives 2021	2
6)	Questions diverses	4

Le diaporama, support des présentations est disponible au lien ci-après :

https://www.etang-de-l-or.com/uploads/file/Biodiversite/N2000/2021_COPILN2000_VF.pdf

Liste des participants (21)

Collège des collectivités territoriales et de leurs groupements

Région Occitanie	Non représentée
Conseil départemental de l'Hérault	Non représenté, M. Claude BARRAL excusé
Conseil départemental du Gard	Non représenté
Montpellier Méditerranée Métropole	Représentée par M. Bruno PARTENOT et Mme Véronique NEGRET
Communauté d'agglomération du Pays de l'Or	Représentée par Mme Laurence GELY
Communauté de communes du Pays de Lunel	Représentée par M. Michel CRECHET
Commune d'Aigues-Mortes	Représentée par M. Régis VIANET
Commune de Candillargues	Représentée par M. Melchior SANCHEZ
Commune de la Grande-Motte	Non représentée
Commune de Lansargues	Représentée par M. René CHALOT
Commune de Lunel	Représentée par M. Michel CRECHET
Commune de Marsillargues	Non représentée, Mme Julie CROIN excusée
Commune de Mauguio	Représentée par M. Bernard GANIBENC et Mme Laurence GELY
Commune de Mudaison	Non représentée
Commune de Pérols	Représentée par M. Michel LITTON
Commune de St-Just	Non représentée
Commune de St-Nazaire-de-Pézan	Représentée par M. Jean-Michel ROUX
EID Méditerranée	Représentée par M. René AUGUSTE (technicien)
Syndicat interdépartemental d'aménagement et de mise en valeur du Vidourle et de ses affluents	Non représenté, M. Claude BARRAL excusé
Syndicat Mixte du Bassin de l'Or (SYMBO)	Représenté par B. GANIBENC 1er vice Président et JM ROUX 3ème VP, M. Claude BARRAL excusé
Syndicat Mixte de Gestion pour la protection et la gestion de la Camargue gardoise	Non représenté

Autres participants

CARLES Cyrille	Communauté de communes du Pays de Lunel
CASES Ludovic	Symbo
IMBERT Flore	Directrice, Symbo
LE POMMELET Eve	Chargée de mission Natura 2000, Symbo
MANTHE Nicolas	DDTM de l'Hérault, Préfecture de l'Hérault
MARTIN Eric	Symbo
PARAME Willy	Commune de Pérols
ORTH Christophe	Symbo
PICOT Juliette	Montpellier Méditerranée Métropole
VAZZOLER Nathalie	Symbo
ZUMBIEHL Nicolas	Montpellier Méditerranée Métropole

1) Ordre du jour

En raison de la situation sanitaire et du mode d'organisation de la réunion en distanciel, il a été décidé de convoquer le Comité de pilotage (COFIL) sous forme restreinte (uniquement le Collège des élus et de leurs regroupements) pour traiter les points suivants :

- Renouvellement de la Présidence du Comité de pilotage Natura 2000 des sites « Etang de Mauguio » ;
- Renouvellement de la structure animatrice des sites Natura 2000 « Etang de Mauguio » ;
- Bilan d'activités 2019 et 2020, perspectives 2021.

En l'absence de Présidence du COFIL soumise à renouvellement, la Préfecture de l'Hérault, représentée par Nicolas MANTHE, chef de l'unité « Nature et Biodiversité » de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) de l'Hérault, préside le début de séance.

2) Introduction

Après une rapide présentation des enjeux des sites Natura 2000 « Etang de Mauguio », Nicolas MANTHE rappelle le contexte réglementaire de la démarche Natura 2000, en détaillant les dispositions relatives à la Présidence du COFIL et à sa désignation, et brosse les différentes missions relevant de l'animation des sites Natura 2000. [Diapositives 1 à 11]

3) Renouvellement de la Présidence du COFIL

Après un bref tour de table à la demande de Mme GELY, M. MANTHE demande aux candidats à la Présidence de se faire connaître pour procéder au vote. Une seule candidature est exprimée, celle de M. René CHALOT, élu à la Commune de Lansargues, candidat à sa succession. M. MANTHE procède au vote : pas d'opposition, pas d'absentio, **M. René CHALOT est réélu à l'unanimité des membres présents et représentés à la Présidence du COFIL des sites Natura 2000 « Etang de Mauguio » pour une période de trois ans.**

4) Renouvellement de la structure animatrice

Sous la Présidence de M. CHALOT, M. MANTHE procède au vote concernant le renouvellement de la structure animatrice, le Syndicat Mixte du Bassin de l'Or (Symbo) : pas d'opposition, pas d'absentio, **le Symbo est redésigné à l'unanimité des membres présents et représentés structure animatrice des sites « Etang de Mauguio » pour une période de trois ans.**

5) Bilans d'activités 2019 & 2020, perspectives 2021

[Diapositives 12 à 33]

Mme LE POMMELET rappelle que l'animation du DOCOB (DOCUment d'OBjectifs) est co-financée par le Ministère de l'Ecologie et l'Union européenne (fonds FEADER) à hauteur d'un mi-temps de travail de la chargée de mission Natura 2000 auquel s'ajoute du temps de travail de L. CASES pour le suivi des roselières (2019) ou de la Cistude d'Europe (2020). Elle précise que c'est elle-même qui remplit les fonctions d'animatrice Natura 2000 depuis le début d'animation sur le site (2009), faisant d'elle la plus « vieille » chargée de mission Natura 2000 de toute l'Occitanie.

Mme LE POMMELET poursuit en détaillant brièvement les différentes missions relevant de l'animation de la mise en œuvre du DOCOB :

- Mise en œuvre des processus de contractualisation (mesures agro-environnementales et contrats Natura 2000)
- Mise en œuvre des actions d'information, communication, sensibilisation
- Suivi de la mise en œuvre du DOCOB
- Mise à jour du DOCOB
- Veille environnementale
- Suivi des roselières/Cistude

Le détail des réalisations et des résultats pour les années 2019 et 2020 est présenté dans les rapports d'activités qui sont disponibles sur le site Internet du Symbo :

https://www.etang-de-l-or.com/uploads/file/Biodiversite/N2000/rapport_activites_ETMA-2019_VF.pdf

https://www.etang-de-l-or.com/uploads/file/Biodiversite/N2000/rapport_activites_ETMA-2020.pdf

Concernant les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) :

Actuellement, 11 exploitants sont sous engagement MAEC depuis mai 2015. La principale mesure contractualisée concerne la gestion pastorale (respect d'un cahier des charges de pâturage favorable aux habitats et/ou espèces visés par Natura 2000). La fin de leur contrat, initialement prévue fin 2020 (5 ans), a été repoussée à mai 2021 par reconduction du dispositif à l'identique pour une période de 1 an.

Etant toujours dans une période de transition de programmation des fonds européens agricoles, la prorogation pour une période de 1 an devrait être encore possible en 2021 et 2022, soit une fin des contrats en 2023.

Concernant les contrats Natura 2000 non agricoles non forestiers :

En 2019, ont été réalisés des travaux de curage raisonnée de roubines et de réfection de petits ouvrages hydrauliques dans le cadre du Contrat Natura 2000 de la restauration hydrologique du marais de Plagnol (maître d'ouvrage Pays de l'Or Agglomération). Depuis, le dispositif des Contrats Natura 2000 est « gelé », dans l'attente de la nouvelle programmation des fonds européens agricoles, principale source de financement de ces contrats.

Concernant le volet communication-sensibilisation :

Mme LE POMMELET rappelle l'investissement important consacré à ce volet en 2018, notamment dans le cadre de la sélection du projet scolaire « Natura 2000 et l'étang de l'Or – l'Expo conçue par et pour les enfants » aux grands prix européens Natura 2000 par la Commission européenne.

Sur ces deux dernières années, peu de temps a donc été consacré à cette mission, en particulier en 2020 durant laquelle la crise sanitaire liée à la pandémie COVID19 n'a pas permis d'organiser d'événements particuliers. L'exposition « Natura 2000 et l'étang de l'Or – l'Expo conçue par et pour les enfants » a toutefois pu être déployée dans différentes écoles en 2019 et est actuellement à l'Office du tourisme de Carnon. Chaque année est également éditée la Lettre d'information des sites Natura 2000 « Etang de Mauguio ». L'ensemble des numéros est disponible sur le site Internet du Symbo : <https://www.etang-de-l-or.com/lettres-natura-2000/>.

Concernant le suivi de la mise en œuvre du DOCOB (hors actions contractuelles) :

Mme LE POMMELET explique, qu'au-delà du suivi purement administratif et financier, il s'agit d'animer, voire de suivre d'autres opérations menées par divers maîtres d'ouvrage et qui concourt à la mise en œuvre du DOCOB. En 2019, par exemple, une part de l'animation Natura 2000 a été déployée sur la mise en place de la concertation autour de l'étude sur le fonctionnement hydrodynamique de l'étang de l'Or

menée par le Symbo en partenariat avec l'Ifremer. Elle cite différents autres projets régulièrement suivis dans le cadre de l'animation Natura 2000.

Concernant la mise à jour du DOCOB :

La mise à jour du DOCOB a été actée par le COPIL de mars 2018 suite au travail d'évaluation de la mise en œuvre du DOCOB mené en 2017.

Un important travail d'animation a été consacré à ce volet sur les deux dernières années :

- En 2019, par la mise à jour du Volet « Espèces » en régie, en grande partie réalisée par un stagiaire Quentin FABREGOUL, épaulée par la chargée de mission Natura 2000 ; cette mise à jour a permis de conforter les enjeux forts liés à la présence de la Cistude d'Europe et de nombreux oiseaux, et de mettre à jour de nouveaux enjeux, en particulier liés à la présence de plus en plus régulière sur le site de la Loutre d'Europe.
- En 2020, suite à un appel à concurrence infructueux en 2019 concernant la mise à jour de la cartographie des habitats naturels, par la mise en place d'un projet pilote de cartographie semi-automatisée mutualisé avec le Syndicat Mixte du Bassin de Lez (Syble), animateur des sites Natura 2000 « Etangs palavasiens).

Concernant la veille environnementale :

Mme LE POMMELET poursuit sur le bilan d'activités de la mise en œuvre du DOCOB, en abordant le volet Veille environnementale. Celui-ci consiste essentiellement à porter appui aux maîtres d'ouvrage soumis à évaluation des incidences Natura 2000. Elle cite également quelques sollicitations pour lesquelles le Symbo émet un avis au titre de sa mission d'animateur Natura 2000.

Concernant le bilan financier :

Mme LE POMMELET conclut sur le bilan technique et financier de la mise en œuvre du DOCOB. Depuis 2009, 1 225 865 € ont été dépensés sur les 1 357 051 € engagés. Elle rappelle que ces sommes incluent les dépenses liées à l'animation, les mesures contractuelles (MAEC et contrats Natura 2000) et les éventuelles études complémentaires qui ont peu être menées sur toutes ces années.

Concernant les perspectives 2021 :

Au-delà des missions courantes de l'animation, la priorité sera donnée à la suite de la mise à jour du DOCOB, avec en particulier la poursuite du projet de cartographie des habitats naturels, et la compilation des documents finaux.

6) Questions diverses

M. VIANET, élu à la commune d'Aigues-Mortes, et ancien directeur du Parc naturel régional de Camargue, transmet ses remerciements pour la présentation qui a été faite, lui permettant de redécouvrir l'étang de l'Or. A ce sujet, il mentionne qu'il a conduit dans le passé de nombreux travaux universitaires sur les populations de poissons de l'étang et souhaiterait savoir s'il existe toujours des suivis des pêcheries. L'étang a en effet un rôle important de nurserie et de site d'alimentation pour les espèces, notamment les oiseaux.

Mme LE POMMELET fait mention des nombreux travaux sur la question à l'époque du Professeur Quignard, aujourd'hui retraité de l'université de Montpellier, et pense savoir que le Cépralmar suit effectivement les pêches effectuées sur l'étang de l'Or, notamment concernant l'anguille. Elle fait également référence aux travaux de l'unité mixte de recherche MARBEC, et notamment de la chercheuse Audrey Darnaude, qui travaille depuis de longues années sur les processus de recrutement des poissons dans les lagunes. Elle a en

particulier démontré le rôle majeur de l'étang de l'Or en tant que nurserie, en particulier pour la sole et la daurade.

Mme NEGRET trouve très stratégique de s'être rapproché du Syble pour conduire ce projet de cartographie des habitats naturels, il est important selon elle de partager les connaissances. A ce titre, la Métropole de Montpellier peut apporter aussi des connaissances. Elle poursuit en déclarant qu'il a été porté à sa connaissance que l'étang de l'Or était la lagune la plus polluée de la façade méditerranéenne, elle souhaiterait avoir des éléments à ce sujet.

Mme LE POMMELET répond qu'elle imagine qu'il est ici fait référence aux articles récents parus dans la presse suite à une étude de l'Ifremer sur les contaminants chimiques. Cette étude a montré en effet que l'étang de l'Or renfermait la plus grande diversité de produits phytosanitaires, produits dont on ne connaît pas l'effet cocktail d'où l'inquiétude des chercheurs. Ce constat est expliqué en partie par l'activité agricole même du Bassin versant qui est une des plus diversifiées du département de l'Hérault. A ce problème s'ajoute le problème d'eutrophisation des eaux de la lagune. A l'origine ce terme désignait un enrichissement naturel des eaux d'un milieu aquatique. Aujourd'hui, il est synonyme d'hyper eutrophisation, un enrichissement excessif en nutriments (azote et phosphore). La récente étude pilotée par le Sybmo en partenariat avec l'Ifremer sur le fonctionnement hydrodynamique de l'étang de l'Or/Bilans des apports, a montré que l'étang importait plus de nutriments qu'il ne pouvait en exporter, et donc continuait de stocker azote et phosphore. Il fonctionne alors aujourd'hui comme une usine à phytoplancton, favorisé par ces excédents de matière, au détriment des algues et autres végétaux supérieurs. Il est donc important que les efforts, engagés à l'échelle du bassin versant dans le cadre des deux contrats de bassin successifs, se poursuivent.

Mme LE POMMELET demande si d'autres personnes ont des questions. Consciente du format « dégradé » de cette séance, elle informe qu'elle se tient à la disposition de tous pour d'éventuels compléments d'informations. Elle espère que la situation sanitaire permettra d'organiser au printemps-été 2021 un événement sur site qui permettra de réunir l'ensemble du Comité de pilotage.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.